

Communiqué du 26/06/2013

Le ministre prépare le calendrier de l'école des territoiresavec le MEDEF. Il veut commencer à mettre en œuvre la réduction de deux semaines des congés d'été.

FO n'accepte pas!

Le 20 juin, une réunion de concertation s'est tenue au ministère sur le calendrier scolaire des années 2014 à 2017.

A côté des organisations syndicales des personnels de l'éducation nationale siégeaient à la réunion les représentants des personnels de l'enseignement privé, les représentants du MEDEF, les représentants des fédérations de parents d'élèves et l'ARF, l'association des régions de France.

Ainsi, le calendrier scolaire de l'école des territoires du ministre Peillon est discuté avec les représentants de patrons et des régions.

La FNEC FP FO n'accepte pas ce mélange des genres qui annonce les pires remises en cause du statut de fonctionnaire d'Etat des personnels.

Le ministre prépare insensiblement la réduction des congés d'été pour aller vers les six semaines pour lesquelles il s'est déjà prononcé. Le MEDEF lui a apporté son appui et demande en même temps la remise en cause des examens. Il a chiffré le manque à gagner pour les entreprises de l'actuel calendrier scolaire.

La FCPE demande la réduction des vacances d'été, un rallongement de l'année scolaire : à 38 semaines et un calendrier distinct pour les collèges, les lycées et les écoles.

Force Ouvrière constate que les propositions faites par le ministre vont dans le même sens : avec un départ en congé le 8 juillet et une reprise des cours le 26 août pour 2016-2017, il n'y aurait déjà plus que sept semaines de congés d'été pour les élèves et les enseignants et seulement trois semaines pour les personnels de direction.

- Force Ouvrière revendique l'abandon des deux demi-journées de récupération de la prérentrée dans le calendrier 2013-2014.
- Force Ouvrière s'oppose à la réintroduction d'une seconde journée de prérentrée revendiquée par l'UNSA.
- Force Ouvrière demande le respect du Code l'éducation qui fixe la durée de l'année scolaire à 36 semaines et refuse une définition de l'année scolaire en journées, système qui aboutirait à faire récupérer aux élèves et aux personnels les jours fériés.
- Force Ouvrière demande que la prérentrée fixée au 29 août 2014 soit reportée au 1er septembre 2014.

Montreuil, le 26 juin 2013